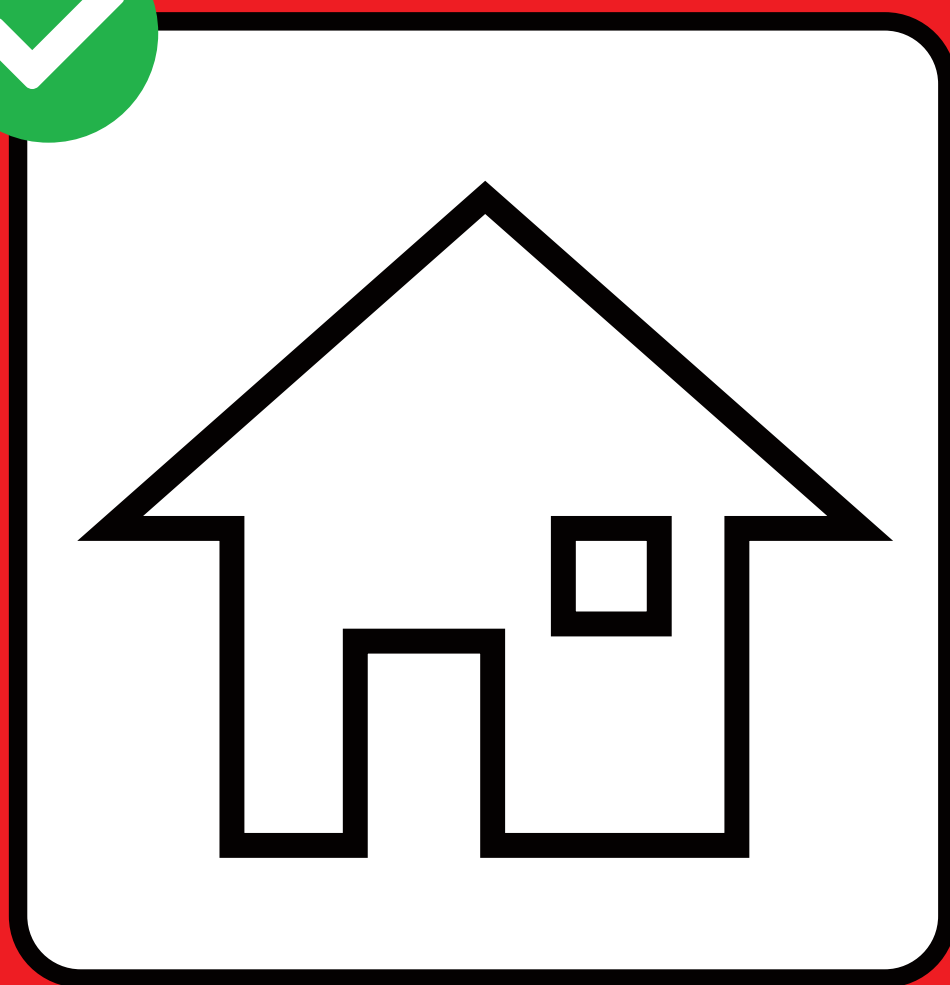


VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

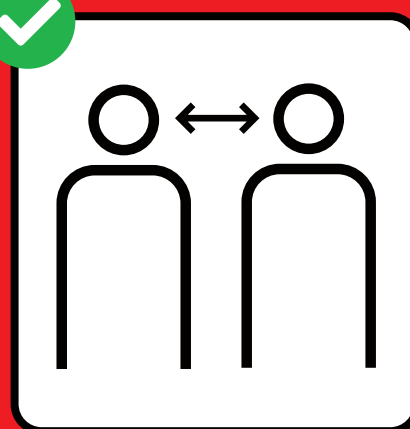


**RESTEZ À LA MAISON.
SAUVEZ DES VIES.**

Exceptions :

- Vous devez vous rendre au travail car le télétravail est impossible. Les employeurs sont tenus de protéger leurs collaborateurs.
- Vous devez acheter des aliments.
- Vous devez vous rendre chez le médecin, à la pharmacie ou à la droguerie.
- Vous devez aider d'autres personnes.

www.ofsp-coronavirus.ch



Garder ses distances.



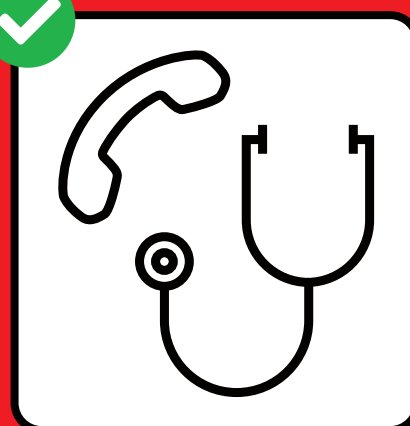
Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

